ANTIBIORÉSISTANCE



MÉMENTO DU BON USAGE DES ANTIBIO-TIQUES EN ODONTOLOGIE





Avec le soutien de





En partenariat avec



SOMMAIRE

Agir contre l'antibiorésistance en odontologie

Rappel des règles de prescription

Antibiothérapie curative

En 1ère intention • Chez l'adulte

En 1ère intention • Chez l'enfant

En 2ème intention • Chez l'adulte

En 2ème intention • Chez l'enfant

Antibiothérapie prophylaxique

Chez l'adulte

Chez l'enfant

Modèle d'ordonnance de non-prescription d'antibiotique

Répertoire

Notes

L'ANTIBIO-RÉSISTANCE EN ODONTOLOGIE

Comprendre

- L'antibiorésistance est la capacité d'une infection bactérienne à résister aux effets des antibiotiques
- Il s'agit d'une préoccupation de santé publique

Optimiser

- Choisir la molécule recommandée
 - » à la bonne durée
 - » à la posologie adéquate

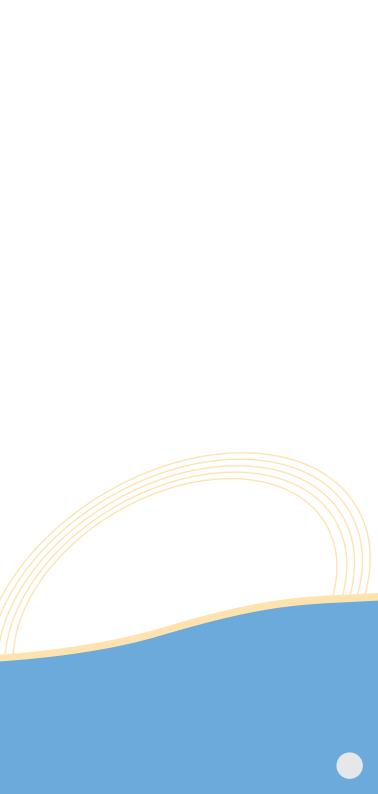
Prescrire

- Uniquement face à une infection bactérienne
- Associer systématiquement au geste étiologique
- Prescrire une monothérapie en 1^{ère} intention (amoxicilline)
- Réévaluer après 48 heures

Accompagner

- Cette approche concerne tous les profils patients
- Vigilance à la bonne observance des traitements





RAPPEL DES RÈGLES DE PRESCRIPTION ANTIBIOTHÉRAPIE CURATIVE 1ère intention

Chez l'adulte

Amoxicilline 2 g/j en 2 prises pendant 7 jours.

En cas d'allergie aux pénicillines

- Clindamycine 1200 mg/j en 2 prises pendant 7 jours. (Allaitement : contre indiqué sauf si prophylaxie per os)
- > Azithromycine 500 mg/j en 1 prise pendant 3 jours.
- > Clarithromycine 1000 mg/j en 2 prises pendant 7 jours.
- > Spiramycine 9MUI/j en 3 prises pendant 7 jours.
- Métronidazole

1500 mg/jour en deux ou trois prises pendant 7 jours.

Chez l'enfant

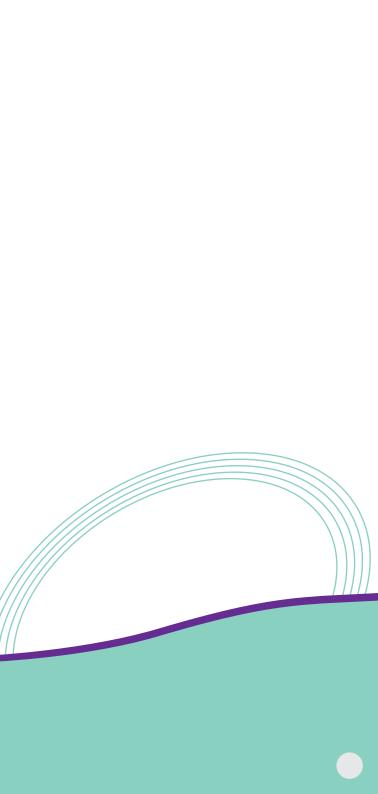
Amoxicilline 50 à 100 mg/kg/jour en deux prises pendant 7 jours.

En cas d'allergie aux pénicillines

- Clindamycine
 - 25 mg/kg/jour en trois ou quatre prises pendant 7 jours.
- Azithromycine (hors AMM) 20 mg/kg/jour en une prise pendant 3 jours.
- Clarithromycine (hors AMM)
 15 mg/kg/jour en deux prises pendant 7 jours.
- > Spiramycine 300000 UI/kg/jour en trois prises pendant 7 jours.
- > Métronidazole 1500 mg/jour en deux ou trois prises pendant 7 jours







RAPPEL DES RÈGLES DE PRESCRIPTION ANTIBIOTHÉRAPIE CURATIVE 2ème intention

Chez l'adulte

- Amoxicilline-Acide clavulanique (rapport 8/1) 2g/jour en deux prises à 3 g/jour en trois prises (dose exprimée en Amoxicilline) pendant 7 jours
- Amoxicilline 2 g/jour en deux prises pendant 7 jours et Métronidazole : 1500 mg/jour en deux ou trois prises pendant 7 jours
- Pristinamycine (Hors AMM; uniquement sinusite maxillaire aigue d'origine dentaire) 2g/jour en deux prises pendant 7 jours (Non recommandée chez la femme enceinte et allaitante)

En cas d'allergie aux pénicillines

- > Spiramycine 9 MUI/jour en trois prises pendant 7 jours et Métronidazole : 1500 mg/jour en deux ou trois prises pendant 7 jours
- Azithromycine 500 mg/jour en une prise pendant 3 jours et Métronidazole: 1500 mg/jour en deux ou trois prises pendant 7 jours
- Clarithromycine 1000 mg/jour en deux prises pendant 7 jours et Métronidazole: 1500 mg/jour en deux ou trois prises pendant 7 jours



Chez l'enfant

Amoxicilline-Acide clavulanique (rapport 8/1)

80 mg/kg/jour en trois prises (dose exprimée en Amoxicilline) pendant 7 jours

> Amoxicilline 50 à 100 mg/kg/jour en deux prises pendant 7 jours

+ Métronidazole : 30 mg/kg/jour en deux ou trois prises pendant 7 jours

En cas d'allergie aux pénicillines

> Spiramycine: 300 000 UI/kg/jour en trois prises pendant 7 jours

+Métronidazole : 30 mg/kg/jour en deux ou trois prises pendant 7 jours

Azithromycine (hors AMM)

20 mg/kg/jour en une prise pendant 3 jours

+Métronidazole: 30 mg/kg/jour en deux ou trois prises pendant 7 jours

Clarithromycine (hors AMM)

15 mg/kg/jour en deux prises pendant 7 jours

+Métronidazole : 30 mg/kg/jour en deux ou trois prises pendant 7 jours





RAPPEL DES RÈGLES DE PRESCRIPTION ANTIBIOTHÉRAPIE PROPHYLAXIQUE

Chez l'adulte

- Posologies quotidiennes établies pour un adulte à la fonction rénale normale.
- Amoxicilline

2g VO ou IV en prise unique dans l'heure qui précède l'intervention.

En cas d'allergie aux pénicillines

- Azithromycine
 - 500mg per os en prise unique dans l'heure qui précède l'intervention.
- Pristinamycine (Hors AMM)

1g per os en prise unique dans l'heure qui précède l'intervention.

Chez l'enfant

- Posologies quotidiennes établies pour un enfant à la fonction rénale normale, sans dépasser la dose adulte.
- > Amoxicilline

50mg/kg VO ou IV en prise unique dans l'heure qui précède l'intervention.

En cas d'allergie aux pénicillines

- Azithromycine
 - 15mg/kg per os en prise unique dans l'heure qui précède l'intervention.
- Pristinamycine (Hors AMM)

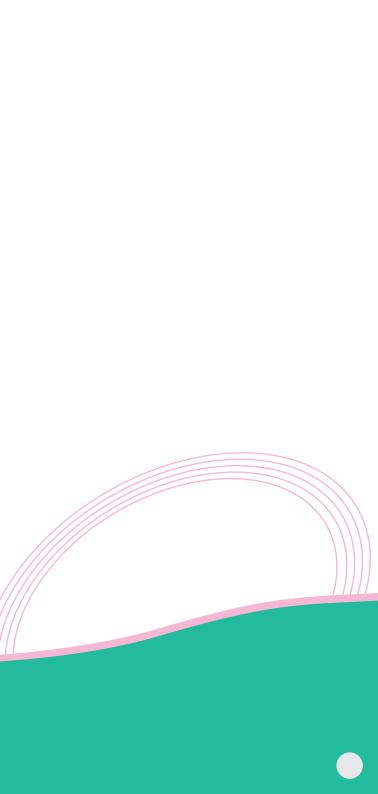
25mg/kg per os en prise unique dans l'heure qui précède l'intervention.



Vigilance

Pensez à vérifier l'actualisation des modalités de prescriptions sur le site Dentibiotic





MODÈLE D'ORDONNANCE DE NON-PRESCRIPTION D'ANTIBIOTIQUE

Dr. [Nom du Chirurgien-Dentiste]

[Adresse du Cabinet] [Téléphone] [N° d'Identification du Professionnel de Santé (ADELI ou RPPS)] À: M./Mme
[Nom du Patient]
[Adresse du Patient]
Date: [Date]

Objet: Non-prescription d'antibiotique

M./Mme [Nom du Patient],

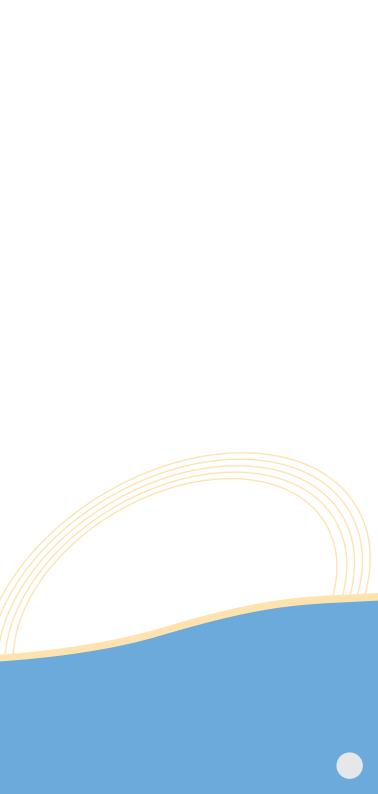
Après un examen approfondi et une évaluation clinique de votre état dentaire, je vous informe qu'il n'est pas nécessaire de vous prescrire des antibiotiques. Votre état bucco-dentaire ne présente pas de signe d'infection bactérienne qui justifierait l'utilisation d'un traitement antibiotique.

Toutefois, il est important de surveiller votre état et de suivre les recommandations suivantes pour en assurer l'amélioration :

- Hygiène bucco-dentaire: Maintenez une bonne hygiène buccale en vous brossant les dents deux à trois fois par jour avec un dentifrice fluoré, et en utilisant du fil dentaire ou des brossettes interdentaires.
- Gestion de la douleur: Si vous ressentez une douleur, vous pouvez prendre des antalgiques en pharmacie, tels que le paracétamol, en respectant les doses journalières et les indications. Évitez les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) sans avis médical.
- Surveillance: En cas d'apparition de symptômes tels que douleur intense, gonflement, fièvre, ou autre signe d'infection, veuillez me contacter immédiatement pour une réévaluation de votre état.
- 4. Suivi : Un rendez-vous de contrôle est prévu le [date du rendezvous] pour vérifier l'évolution de votre état.

Je reste à votre disposition pour toute question ou inquiétude.

Cordialement, Dr. [Nom du Chirurgien-Dentiste] [Signature du Chirurgien-Dentiste]



RÉPERTOIRE

| 6 | |
|---|--|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| 6 | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| + | |
| | |
| | |
| 6 | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| * | |
| | |
| 6 | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| 6 | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| 6 | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |









contact@urps-pharmaciens-hdf.fr

contact@urpscd-hdf.fr